

La propriété du capital et du travail

1- Le capital

Aujourd'hui les moyens de production ce sont d'abord les capitaux.

Car sans capitaux : pas de production mais en plus des capitaux il faut du travail. Pour la doctrine sociale de l'église :

- La propriété du capital peut être privée ;
- Mais sa propriété n'est légitime que si elle est au service du travail.

L'organisation sociale tend à harmoniser une sorte d'équilibre entre le capital et le travail.

Dans l'économie de marché le capital est détenu soit par :

- L'Etat
- Des particuliers (la fortune des français est aujourd'hui de 12.000 milliards d'€ environ et progresse régulièrement, et beaucoup plus vite que l'inflation. C'est 8 fois le PIB environ.
- Des structures diverses (Banques, Sicav, FCP, fonds de pensions, Zinzins, des assurances, des associations, des sociétés cotées en bourse (ou non) ...

La détention du capital entraîne 2 conséquences :

- Le faire fructifier (afin de lutter contre les effets de l'inflation ou de l'obsolescence)
- Qu'il produise des « fruits » : c'est-à-dire des dividendes ou des intérêts.

Il faut donc « transformer » le capital en l'investissant :

- En actions (et on prend alors une part du risque entrepreneurial (y compris celui de le perdre partiellement ou totalement) ;
- En obligations (et on prend un plus ou moins grand risque avec des rendements plus ou moins importants : la règle est simple : plus le risque est grand plus le rendement est important.

On agit sur différents « curseurs » (dont la pression fiscale) pour favoriser ou « canaliser » l'épargne :

- Épargne bancaire (livrets réglementés + épargne bancaire) 1.200 Milliards d'€
- Assurance-vie + marchés boursiers 2.300 Milliards d'€

Où est le reste ? ... Dans l'immobilier (70% environ).

2- Le travail :

La position de l'église est centrée sur 3 thèmes :

- La dignité du travail : ce n'est ni une marchandise ni un simple élément du processus de production. Le travail a la priorité sur le capital.
- Le droit au travail : il doit être accessible à tous.
- Juste salaire et conditions de travail.

Toute la difficulté consiste à faire vivre en harmonie le capital et le travail car l'un ne peut aller sans l'autre.

Comment ?

Le guide de l'épargne salariale vient de sortir (en juillet 2014) qui propose différentes possibilités de placements par exemple *l'intéressement* et *la participation*.

3- L'économie sociale et solidaire

L'Économie Sociale et Solidaire représente :

- 200.000 entreprises
- 2,4 millions d'emplois
- 10% du PIB

Ce sont en particulier

a/ les Coopératives et les mutuelles

Ces 2 activités sont proches mais :

La coopérative intervient dans n'importe quel domaine

La mutuelle intervient seulement pour des prestations financières

Principes de fonctionnement :

- Seuls les membres des mutuelles peuvent être clients
- Pour les coopératives, les salariés sont propriétaires de l'entreprise
- Système démocratique : 1 seule voix par personne
- Le profit n'est pas le but premier

Cela va du Crédit Agricole ou les Caisses d'Épargne, à de minuscules entités.

b/ Le monde Associatif

- Ce sont environ 1, 8 million d'emplois
- Pour 1,3 million associations
- 3,5% du PIB (la banque c'est 3% du PIB et 300.000 emplois et 400 entreprises).
-

4- Les Nouvelles formes

a/ Le financement participatif

Ce type de financement du capital est récent et peut prendre 3 formes :

- Le don
- Le prêt
- La participation

Ce ne sont pas les capitaux qui manquent mais les projets et les entrepreneurs capables de les mener à bien !

Pourtant tout existe :

- Les amorçages
- Les incubateurs
- Les aides au démarrage
- L'accompagnement

b/ L'économie circulaire (économie de l'énergie et des matériaux)

CONCLUSION

Ce n'est pas par hasard que la France est la 6^{ème} économie du monde.

A chaque instant il y a de nouvelles possibilités.

Ce ne sont pas les moyens (intellectuels et financiers) qui manquent mais la mise en œuvre de la doctrine sociale de l'Eglise. Il ne faut pas chercher une solution toute faite mais chaque jour dans chaque action se demander comment mieux appliquer la doctrine sociale de l'église.